

## CONSULTATION

Quand il y a impossibilité de se mettre à genoux pour l'*Angelus*, peut-on gagner l'indulgence attachée à la récitation de cette prière ?

R. Oui, si l'on est légitimement empêché. De plus, la récitation du verset et de l'oraison n'est pas requise pour gagner les indulgences, et ceux qui ne savent pas l'*Angelus* peuvent gagner la même indulgence en récitant cinq *Ave Maria*. (Décret du 3 avril 1884).

## SCAPULAIRES

On confectionne quelque fois les scapulaires avec des étoffes de feutre, c'est-à-dire non tissées. Quand même ces étoffes seraient en laine, les scapulaires ainsi confectionnés sont absolument invalides ; on ne peut employer pour les scapulaires de toutes les couleurs que du drap de laine, c'est-à-dire de l'étoffe tissée. (Décret 18 août 1868.)

Il est permis d'orner un peu le tissu de laine, d'y broder une croix, etc. Il n'est même pas nécessaire que la matière qui sert à ces ornements soit de laine ni de même couleur que le scapulaire, pourvu que ces ornements ne s'étendent point. L'image de la sainte Vierge qui y est souvent appliquée, n'est point nécessaire bien qu'il soit louable de l'y placer.

## A travers le monde des nouvelles

*Québec*.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Odilon, le 30 ; au monastère des Sœurs Missionnaires de Marie, le 1 ; à Saint-Joseph de Lévis, le 5 ; à Saint-Augustin, le 4.—Le procès O'Dell-Gregory est en train de devenir légendaire, et de nature à faire bien comprendre pourquoi l'Eglise défend les mariages mixtes.—Si la charge de Mgr McQuaid contre Mgr Ireland est conforme aux faits, les admirateurs de ce dernier doivent être mal à l'aise. Il est à désirer, toutefois, que le dénouement de cet incident se passe à huis-clos.

*Rome*.—Adriano Lemmi a écrit une lettre de protestation au Patriote de Bruxelles. Il se prétend lésé comme neige des accusations portées contre lui. Ce vieux farceur perd son temps.—L'Encyclique aux Orientaux est terminée et sera publiée sous peu.—L'évêque d'Australie demande la création de nouveaux diocèses.—Léon XIII a nommé une commission chargée de préparer le Concile que tiendraient bientôt les évêques de l'Amérique du Sud.

*France*.—M. Clément Jannet, savant de premier ordre et catholique éminent, est décédé à l'âge de 50 ans. M. Duruy, ancien ministre de l'Instruction publique est mort à l'âge de 83 ans. Ce qu'il a fait de mieux pendant toute sa vie, a été de se convertir au moment de mourir. Il a été le promoteur du funeste mouvement de laïcisation scolaire couronné par la République actuelle, mais qui, là-haut, ne doit pas être coté très haut. Mentionnons encore M F De Lesseps, qui est mort trop vieux. Le scandale du Panama avait joliment rapetissé le bonhomme. Bien qu'il ne fut pas sans valeur, il est certain que sa réputation était fort surfaite.